

Erreur déclaration d'impôt Allocation pour frais d'emploi en 2013

Par **laur**, le **12/07/2015** à **08:13**

je suis commerciale et mon employeur, a changé le mode comptable du paiement des frais en 2012, en nous octroyant un forfait mensuel pour les frais engagés dans le cadre de mon travail. En 2014, j'ai bêtement suivi le mode de calcul des impôts et j'ai additionné cette somme à mes revenus.

Je me suis aperçu de cette erreur en juin 2015, lors de ma dernière déclaration et j'ai fait une réclamation pour récupérer le trop payé d'impôt. Le dialogue ne semble pas aboutir. Ils n'entendent aucune de mes justifications: règlement interne pour les frais, explications diverses et variées...Mais il contre en me demandant des justificatifs précis de ces dépenses au nom de l'entreprise (ticket restauration, parking....) et je n'ai rien à apporter pour justifier ces dépenses car je ne savais pas que je devais garder des justificatifs.

Bref, je suis dans une impasse mais je compte faire tout ce que je peux pour régler cette injustice.

Par **fabrice58**, le **12/07/2015** à **11:15**

Pour 2013, vous étiez aux frais réels?

Quel est votre question au juste ? Et que pensez vous pouvoir faire, vous ne donnez pas tous les détails.